w-taxe

L'apprentissage en ligne :
- pour accéder à toute l'information
- pour s'acquitter de la taxe d'apprentissage
- pour suivre son dossier

www.agefa.org

agefa pme

À retourner avant le 1.03.2010 à AGEFA PME

IMPÉRATIF
Si vous avez un(des) apprenti(s) au 31.12.2009, joindre la copie du(des) contrat(s) d'apprentissage

POUR VOUS CONNECTER

Votre identifiant :
Votre mot de passe :
Pour les entreprises non encore identifiées, se connecter sur www.agefa.org

TAXE D'APPRENTISSAGE
& CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

ALLOTAXE : 0825 080 508
0,15 € TTC/mn

DÉCLARATION DE VERSEMENT 2009

ENTREPRISE

CABINET COMPTABLE

Nom .....
Adresse .....
CP ..... Ville ..... Tél. .....
Courriel .....
N° SIRET

RETOUR DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :
❑ au cabinet comptable ❑ à l'entreprise ❑ autre - préciser :
Nom ..... Adresse .....
CP ..... Ville .....

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE (Alsace-Moselle)

N° SIRET Code APE
Si N° SIRET ou code APE absent ou inexact, préciser ci-après :
N° SIRET Code APE
Personne à contacter .....
Courriel .....
Téléphone ..... Fax .....
EFFECTIFS au 31.12.2009 (selon DADS)
Nombre de salariés .....
Nombre d'apprentis .....

IMPORTANT : Si le montant des salaires bruts déclarés est inférieur ou égal à 96 314 € et si votre entreprise a occupé au moins un apprenti, vous n'avez pas à remplir cette déclaration.

A VERSEMENT TOTAL SIMPLIFIÉ

Assiette de la taxe d'apprentissage ,00 € DADS : "Taxe et contribution d'apprentissage"

Taxe brute : Assiette taxe x 0,26% , € A1 **Contribution au Développement de l'Apprentissage* : Assiette taxe x 0,18%** , € A2
* CDA : contribution obligatoire à verser, par l'intermédiaire de votre organisme collecteur, au Trésor Public.

Montant du versement à l'ordre de AGEFA PME A1 + A2 , € A3

Si vous avez accueilli un(des) apprenti(s) en 2009, vous devez remplir le cadre B.

N'oubliez pas de joindre les copies des contrats d'apprentissage à votre envoi.

B APPRENTIS : VERSEMENTS AUX CFA D'ACCUEIL

Au 31.12.2009, un apprenti est présent dans votre entreprise. Veuillez remplir le tableau ci-dessous.
AGEFA PME procédera au reversement obligatoire au CFA d'accueil où il est inscrit conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur (cf. notice).

Nom et prénom des apprentis	date de début du contrat	date de fin du contrat	nom et adresse complète du CFA (Centre de Formation d'Apprentis)

Diplôme/formation/option

ATTENTION
Le renseignement de la rubrique "Diplôme/formation/option" est obligatoire. Cette rubrique, correctement renseignée, garantit le reversement des fonds au bon destinataire.

• Si autres apprentis, joindre une liste complémentaire et cocher ici. ❑

C REVERSEMENTS DEMANDÉS

Établissement	Adresse complète (une adresse bien libellée garantit le reversement des fonds au bon destinataire)	Catégorie	Montant ou pourcentage	
				C1
				C2

• Si autres reversements, joindre une liste complémentaire et cocher ici. ❑

D VERSEMENT À AGEFA PME

Montant du versement A3 , €

Mode de règlement : ❑ chèque ❑ virement

À retourner, avec votre règlement, avant le 1.03.2010, à :
AGEFA PME
1 RUE CHARLES TELLIER
TSA 20501- 60035 BEAUVAIS CEDEX

Cachet de l'entreprise
date, nom et signature

MYRIADE/DVS AM 10 WEB

Les informations au titre du présent questionnaire sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFA PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFA PME.
Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFA PME en application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 n° 78-17 « Informatique et libertés ».